

Les Couacs de CHORUS sont dans la presse locale

Après la parution d'un article dans le Républicain Lorrain du 6 avril 2011 (voir ci-dessous), relatant les problèmes d'une entreprise pour se faire payer ses prestations, les couacs de Chorus ne peuvent plus être niés par l'Administration.

DÉFENSE *simplification de l'administration*

Tirs croisés entre *RL 6/04/2011* l'Armée et les Finances

*L'Armée a du mal à payer les entreprises qu'elle emploie.
Faute à l'informatique, à la restructuration des armées? Ou les deux à la fois.*

Depuis qu'il n'y a plus d'appelés dans les casernes, l'Armée confie une bonne partie de leur entretien au secteur privé. Un marché bien intéressant pour Acces Clean, une petite société de nettoyage installée à Montigny-lès-Metz et à Maxéville. « Jusqu'à aujourd'hui, du moins... », écrivent Laurent Godineau et Youssef Minar, cogérants de l'entreprise, dans une lettre adressée à Gérard Longuet, ministre de la Défense. Une autre missive a été expédiée à Christine Lagarde, ministre de l'Économie et des Finances.

Car ces deux ministères sont impliqués dans les difficultés d'Acces Clean : « Nos factures ne sont plus honorées depuis le mois de décembre 2010 pour certaines, voire depuis novembre », affirme M. Godineau. À la fin mars, la facture s'élevait à près de 156 300 €, de quoi mettre en péril l'avenir des soixante salariés de l'entreprise. L'histoire ne semble pas surprendre les connaisseurs. « Cette entreprise n'est pas la seule, affirme un fonctionnaire, qui préfère rester dans l'ombre. Depuis la mise en place de Chorus, c'est le bazar. »

Chorus ? Pour faire simple, disons un logiciel unique pour l'ensemble des services de l'État, permettant de mutualiser le traitement des factures des administrations.

« Quelques dysfonctionnements »

Cette rationalisation « n'a pas été extrêmement simple, je vous l'accorde », reconnaît Marie-Paule Weibel, chef de cabinet du directeur régional des Finances publiques. Mais le logiciel – dont la Cour des comptes avait contesté la logique en 2010 – et sa mise en œuvre ne sont pas seuls au banc des accusés. « On peut dire que Chorus, qui n'est qu'un outil, a généré de nouveaux processus d'échanges d'informations entre les ministères et les organismes payeurs, explique le lieutenant-colonel Guillaume Leroy, au Sirpa de Lorraine. Le temps nécessaire aux formations a entraîné des retards, malgré la très forte implication des gens de la plateforme achats-finances ». Ces plateformes, installées dans le cadre de la restructuration des armées dans le même mouvement que les bases de défense, sont l'autre élément du problème, à en croire Bernard Richter, administrateur général des Finances publiques de la Moselle. « À partir de la création des plateformes, les opérations de paiement ne devaient plus être traitées directement par les régiments, explique-t-il ; mais quelques dysfonctionnements se sont produits, qui ont pu créer des problèmes. »

Depuis le début de la semaine, ce qui coïncide avec l'entrée en lice de la presse, le traitement du dossier d'Acces Clean s'est miraculeusement accéléré. « Nous réunissons tous les éléments nécessaires », promettent les militaires ; « nous rassemblons les factures en souffrance et ce dossier sera traité en priorité », garantissent les Finances. Mais l'histoire reste exemplaire des complications de la simplification administrative... « Si d'autres entreprises se trouvaient dans de vraies difficultés pour les mêmes raisons, qu'elles n'hésitent surtout pas à nous alerter : nous interviendrons rapidement », promet Bernard Richter. Ses bureaux se trouvent à Metz, rue François-de-Curel.

Bernard MAILLARD.

DROIT DE REPONSE DU SYNDICAT CGT-FINANCES MOSELLE SUITE A L'ARTICLE PARU DANS LES COLONNES DU REPUBLICAIN LORRAIN DU 6 AVRIL 2011

Comme suite à l'article paru le 6 avril 2011 dans vos colonnes au sujet des problèmes de non paiement mettant en cause le logiciel Chorus, la CGT-FINANCES PUBLIQUES de la Moselle tient à apporter certaines précisions.

En premier lieu, nous sommes ravis que l'Administration admette que ce système comporte des « imperfections » ce que nous avons signalé lors d'un Comité Paritaire Technique Local (CTPL) en date du 21 juin 2010 avec la Direction.

Les « quelques dysfonctionnements » dixit l'administration avaient pourtant été signalés par les experts de la CGT.

Ils sont de plusieurs ordres :

- Le service de la Dépense chargé du paiement des factures de l'Etat est passé d'une compétence Régionale à une compétence Nationale avec des effectifs identiques et une disproportion entre les moyens en personnels mis en place dans les services gestionnaires et la charge de travail imposée.
- Cet outil complexe est inadapté pour un travail de masse car il alourdit la procédure de prise en charge. Sans oublier de la lenteur dans les temps de réponse ce qui accroît de ce fait les délais de paiement.
- Les retards occasionnent des réclamations téléphoniques justifiées par les créanciers impayés qu'il faut gérer en plus de la masse de travail. D'où un surcroît de retard.

En juin 2010, alors que l'application venait d'être mise en place, 12.000 demandes étaient déjà en souffrance.

Quant à l'Administration, elle a eu une réponse très paternaliste :

« Ce n'est pas grave, la mise en place d'une nouvelle application informatique engendre toujours quelques retards. Nous notons toutes les problématiques soulevées par les experts et vous ferons part des observations que nous retournera "Bercy". »

Un an après, nous constatons que des dysfonctionnements ne se sont pas résorbés et votre article fait écho de cette situation.

De même l'Administration se veut rassurante, il n'y a que « quelques dysfonctionnements ».

En réalité, les agents sont en souffrance au travail, confirmée par le médecin de prévention du Ministère des Finances. Nombre d'entre eux est sous antidépresseurs ce qui n'est pas évoqué pour laisser sous-entendre que tout va bien dans le meilleur des mondes, ce qui est loin d'être le cas.

La solution proposée par l'Administration de demander aux créanciers de se faire connaître pour accélérer leurs paiements en retard peut passer pour un bon compromis, mais où se trouve l'égalité du citoyen devant l'administration ?

En effet, celui qui réclame est servi, l'autre non. Quelle est cette administration à deux vitesses que l'on propose ?

Si ces redevables non payés de leurs prestations ont des difficultés de trésorerie, cette même Administration n'hésitera pas à les majorer de 10% s'ils ne peuvent s'acquitter de leurs impôts !!!

La meilleure solution pour la satisfaction de tous, aurait été d'utiliser des logiciels conçus par les informaticiens du Ministère des Finances aptes à appréhender les problèmes typiques de notre administration et à les résoudre rapidement plutôt que de confier la réalisation de ces logiciels à des sociétés cotées en bourse (voir encart ci-dessous) et également affecter le personnel nécessaire à la masse de travail à effectuer.

En cette période de crise et de restriction budgétaire, il y a des chiffres qui interpellent et qui laissent perplexe. Un seul suffit à définir ce gâchis : 1,10 milliards d'euros pour cet outil à sa 6ème version !!! C'est peu dire de la fiabilité.

Ce progiciel est conçu par la société SAP (CAP Gémini). Leader du marché des logiciels et technologies de gestion d'entreprise, SAP est cotée sur plusieurs places boursières dont notamment la Bourse de Francfort et Wall Street. L'argent des contribuables français.....va alimenter les places boursières étrangères via des sociétés qui ne font pas dans la philanthropie.....mais dont le dogme est bien la rentabilité financière.

Pour la CGT et à la lecture de ces quelques extraits, il est clair que la mise en place de ce progiciel fait partie des stratagèmes imaginés pour faire fondre le volume des fonctionnaires et mettre à mal nos missions.